

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE INFRASTRUCTURES
GROUPEMENT INFRASTRUCTURES
SERVICE ADMINISTRATION, FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

P.V. n° 145
Dossier n° 9

Objet : Mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Construction et de Réhabilitation II (PPCR) pour la période 2026-2028

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne concernant la mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Construction et de Réhabilitation II (PPCR) pour la période 2026-2028,

VU l'avis favorable de la Commission Administrative et Technique du Service d'Incendie et de Secours en date du 07 avril 2026,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 13 avril 2026,

VU l'avis favorable du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires en date du 13 avril 2026,

Décide à l'unanimité,

➤ **De valider les actions à engager au titre du Programme Pluriannuel de Construction et de Réhabilitation II pour la période 2026-2028 ;**

- **D'approuver le fait que les demandes de crédits seront formulées à l'occasion de chaque budget primitif et que les programmes financiers et techniques seront soumis à approbation avant le lancement de chaque opération.**